LE COURRIER DE L'OUEST

J'abandonne les Affaires !

Voyez mon annonce sur la page Quatre

S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. III — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI 19 DECEMBRE, 1907 — NO. 11

La Mort d'un Homme de Bien

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de M. Joseph Lamoureux, décédé ces jours derniers à l'âge avancé de 70 ans.

Mr Lamoureux était un vieux pionnier de l'Ouest, y ayant passé 35 ans de sa vie, naquit en 1837 à St-Georges d'Henriville, comté d'Iberville. Son père fut un des lieutenants de Papineau.

Il quitta sa place natale en 1864 et se rendit à la Californie qu'il parcourut en tout sens comme prospecteur et mineur. Il dirigea ensuite ses pas vers les montagnes Rocheuses.

Possesseur de quelques milliers de piastres, et accompagné de son frère Frank et de M. Gagnon, de St-Albert, il traversa la Yellow Head Pass, en 1873, et s'en vint à Edmonton.

Avant même que la Police Montée fut arrivée au pays, il prenait son premier terrain à Fort Saskatchewan. C'était en 1874. La même année, il construisit pour la Cie de la Baie d'Hudson, le premier moulin à farine de l'Ouest.

En 1875, M. Lamoureux alla chercher sa famille.

Il fit beaucoup pour développer l'industrie. Ce fut lui qui importa le premier moulin à battre à vapeur et la première lieuse de l'Ouest. Parmi ses principales entreprises citons la construction pour l'utilité de la Police Montée et des voyageurs, du premier bateau-passeur sur la Saskatchewan, un moulin à farine et à scie sur la rivière Esturgeon, un moulin à scie sur la Saskatchewan et nombre d'autres.

Il fit plusieurs voyages dans la Province de Québec. En 1889 il se rendit aux Etats-Unis où il s'occupa avec succès d'immigration.

M. Lamoureux fut président de la Société St-Jean Baptiste, en 1900.

Il célébra ses noces d'or en 1905. Ce fut les premières fêtes du genre à Edmonton.

Par son habileté, son expérience, et son dévouement, Mr Lamoureux contribua beaucoup au développement et au progrès du pays. Aussi, jouissait-il de l'estime et de la considération de tous.

Beaucoup, parmi ceux qui ont réussit à faire fortune le doivent à l'obligeance, aux conseils désintéressés de celui qu'une famille en pleurs et des amis éplorés viennent de conduire à sa dernière demeure.



Joseph Lamoureux

Il laisse pour déplorer sa perte, la compagne et collaboratrice de toute une vie de dévouement, quatre fils, MM. Acibiade, Alphonse, Israël et Arthur, ainsi qu'une fille, Madame de la Gorgendière de Prince Albert, épouse du greffier de la Cour.

Tous ses fils sont établis à Lamoureux. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 16 décembre, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis venus de toutes les parties du pays pour rendre un dernier hommage à cet homme vertueux de qui on peut dire qu'il a passé en faisant le bien.

Les porteurs étaient MM. Chs. Paradis, Théophile Lamoureux, D. Lamoureux, E. Lamoureux, A. Lamoureux et H. Lamoureux.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton était représentée par MM. P. E. Lessard, Urbain Verreau, Oliva, Luc et Albert Lamoureux.

Nous remarquions parmi l'assistance, MM. Léon Harnois, N. St-Jean, Geo. Gagnon, J. Bourque, et Mr et Mme Chevigny de St-Albert, MM. W. Walker, J. Shearer, W. Cameron, G. Gould, L. Murray, P. Bernier, A. Dubuc, de Fort Saskatchewan, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes.

Le "Courrier" désire offrir à la famille éprouvée sa plus profonde de sympathie dans le grand malheur qui l'afflige.

La famille Lamoureux nous prie de remercier se sa part les personnes qui ont assisté M. Lamoureux dans sa maladie, ainsi que celles qui lui ont donné un dernier témoignage d'estime en assistant aux funérailles.

Résolution de Condoléances

A une assemblée spéciale de la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton, la résolution suivante a été adoptée sur proposition de J. H. Picard et Geo. Roy.

Que la Société a appris avec un vif regret la mort de M. Joseph Lamoureux, un des fondateurs de Lamoureux et un des plus anciens Canadiens de langue française de cette province.

Pionnier de notre race en ces plaines, le défunt fut toujours le protecteur des siens et l'ami dévoué des nouveaux colons. L'immigration ne compta jamais d'apôtre plus enthousiaste, et nos sociétés nationales n'eurent pas de membre plus zélé. Sa mort laissera un vide profond dans nos rangs et nous offrons à la veuve et aux enfants du défunt l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Que Messieurs P. E. Lessard, U. Verreau, Alfred et Oliva Lamoureux soient délégués par cette société pour la représenter aux funérailles.

Que copie des présentes soient transmises à la famille du défunt et au "Courrier."

Jos. M. Déchêne,
Secrétaire.

TARTE EST MORT.

Au moment d'aller sous presse, le télégraphe nous apprend que l'Hon. J. Israël Tarte, l'ancien Ministre des Travaux Publics, dans le Cabinet Laurier, est mort hier après-midi, (mercredi) à 2.30 heures, à sa résidence de Boucherville. Depuis quelques semaines déjà, on sentait que la fin devait venir bientôt.

La nature n'avait pas donné à Tarte un physique correspondant à son énergie indomptable et il est mort à l'âge de 59 ans, après une carrière politique et journalistique des plus mouvementées.

A Ottawa, cette nouvelle a eu un retentissement formidable et a été reçue avec regret. Tarte était un politicien comme le Canada en a vu peu et quoiqu'il ait commis quelques fautes, c'est un Canadien qui passe après avoir fait beaucoup de bien à son pays.

LE CANADA ECONOMIQUE

par Georges de Houvion

Nous publions ci-après un article très intéressant, bien documenté, qui a paru dans le dernier numéro du "Journal des Economistes" revue mensuelle, publiée à Paris.

I

Des pourparlers sont engagés entre la France et le Canada pour la conclusion d'une convention commerciale. Le premier ministre de la Puissance canadienne Sir Wilfrid Laurier, est venu à Paris cet été ouvrir les négociations qui ont été continuées ensuite par M. L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries. L'occasion est bonne d'examiner la situation économique de ce qu Voltaire appelait dédaigneusement "quelques arpents de neige" que le gouvernement de Louis XV, par le traité de Paris du 10 février 1763, cédait à l'Angleterre. Sous cette domination, les territoires dont Jacques Cartier avait en 1534 pris possession au nom de François 1er et que dès 1542 le globe d'Ulpius appele "Nova Gallia," comprenant la région orientale que baigne l'Atlantique et dans l'intérieur de laquelle le St-Laurent ouvre une voie de pénétration, se sont accrus de nouvelles provinces. La Puissance du Canada traverse aujourd'hui le continent, de l'Atlantique au Pacifique. Sa superficie de 11.476.578 kilomètres carrés est supérieure à celle de l'Europe entière Mais sa population dont le recensement de 1901 détermine le chiffre 5,372,046 habitants, sur lesquels 3,830,000 sont agglomérés dans les provinces de Québec et d'Ontario ne représente que la très faible densité de 0,5 par kilomètre carré.

Bien que colonie anglaise, le Canada jouit d'une large autonomie. Les provinces, ayant chacune son organisation particulière, forment une Union fédérale établie par l'Acte d'Union de 1867, à la tête de laquelle est placé un gouvernement central dont les attributions comprennent les affaires se rapportant au développement et aux intérêts généraux de la Puissance. Ce gouvernement se Compose d'un Sénat et d'une Chambre des Communes et d'un Ministère exerçant le pouvoir exécutif responsable devant le Parlement. La métropole est représentée par un gouverneur général nommé par le Roi.

Ce régime diffère notablement de celui qui régit nos colonies. Notre esprit de centralisation et de réglementation ne tolérerait pas qu'une de nos colonies eût une velléité d'administration propre ou s'avisât de songer de faire elle-même ses affaires. Il faut que toutes les questions soient soumises au ministère des colonies, que le moindre mouvement donne lieu à une paperasserie considérable et soit autorisé par décret. C'est à Paris que les hommes dont les exploitation les plus lointaines n'ont pas dépassé St-Cloud décident ce qu'il convient de faire en Nouvelle-Calédonie. On ne prend l'avis des gouverneurs que pour n'en pas tenir compte; quant aux habitants, qui donc penserait à les consulter? L'administration maternelle ne s'occupe que de faire leur bonheur Quelle ingratitude serait la leur s'ils n'étaient pas contents! Mais, par une juste réciprocité, rendant qu'on règle de Paris les affaires coloniales, on demandeaux colons d'envoyer à Paris des députés et des sénateurs qui pourront traiter avec la même compétence les affaires de la métropole, renverser, au nom des Hindous de Pondichéry, un ministère sur la question de la mairie centrale de Paris, donner l'avis des Guadeloupiens sur la durée de la journée de travail dans les mines, exprimer le blâme ou l'approbation des Martiniquais pour l'attitude du gouvernement dans une grève du Pas-de-Calais ou la crise viticole du Midi, prendre enfin une part régulière à la confection des lois qui ne sont pas applicables aux colonies.

La différence de traitement explique le développement des colonies anglaise et la stagnation des françaises. L'Australien ou le Canadien se donne des lois qui répondent à son tempérament et à ses besoins; il prend les mesures qu'il juge propres à stimuler les initiatives et à mettre les énergies en valeur. Le régime français paralyse les unes et atrophie les autres.

Le gouverner général a un traitement, inscrit au budget canadien, s'élevant à 50,000 dollars. C'est la seule dépense de souveraineté mise par la métropole à la charge de la colonie. Ce gouverneur n'a pas de pouvoirs personnels. Il est dans la situation d'un souverain constitutionnel. Les élections ont donné la majorité dans les Chambres au parti libéral. Un ministère libéral a été formé sous la direction de Sir Wilfrid Laurier et, comme dans tous les pays parlementaires, l'accord du Cabinet et des Chambres est la condition première de la marche des affaires publiques. Non seulement la métropole n'intervient pas par les affaires intérieures de la colonie, mais encore, si celle-ci veut négocier une convention commerciale avec une puissance étrangère, l'ambassadeur britannique n'apparaît que pour accréditer auprès du gouvernement de celle-ci les négociateurs canadiens et pour donner par sa signature un caractère au henticité à la convention lorsqu'elle est conclue et qu'elle a été approuvée par les Chambres canadiennes. L'Angleterre n'oblige même pas la colonie à accorder un traitement de faveur aux produits qu'elle y importe. Si le Canada fait bénéficier les marchandises anglaises d'un tarif préférentiel, c'est de son plein gré et, peut-on ajouter, dans son propre intérêt, afin de développer son mouvement d'échanges avec la métropole et d'assurer un frêt de retour aux navires qu'elle y expédie chargés de céréales.

II

L'agriculture est, en effet, une des principales industries du Canada. Le nombre des cultivateurs était, en 1901, de 544,688, dont 474,441 propriétaires de leur domaine. Tandis que chez nous, la petite propriété est le cas le plus général, ce sont les grandes exploitations qui sont les plus nombreuses au Canada. On en compte 81,243 de 11 à 50 acres, 156 778 de 51 à 100 acres, 150,826 de 100 à 200 acres. La superficie cultivée est de 63,422,338 acres et la production de blé seul a été de 81,810,000 boisseaux en 1903. Elle avait été de près de 97 millions de boisseaux l'année précédente. L'écart est grand entre ces chiffres et les 700 millions de boisseaux récoltés aux Etats-Unis ou avec les 340 millions que produit la France. Mais avant qu'il leur soit utile d'exporter l'excédant de leur récolte, les agriculteurs des Etats-Unis ont à assurer la consommation de 75 millions d'hommes. La Farnce arrive difficilement à se suffir à elle-même, alors que la faiblesse du chiffre de la population laisse une grande partie de la récolte du Canada disponible pour l'exportation

Ce n'est pas seulement le blé que le Canada envoie au dehors, en Angleterre principalement, mais aussi les autres grains, orge, seigle, avoine et il s'est doté d'une organisation très complète pour ce commerce. D'immenses élévateurs ont été construits dans lesquels le grain en vrac ou en sacs est mécaniquement "aspiré" des wagons ou des bateaux qui l'apportent de l'intérieur des terres et mis en réserve. Dès qu'un ordre d'envoi arrive, un navire vient se ranger à l'endroit voulu. Un fleuve de blé s'écoule de l'élévateur dans ces cales et, en quelques heures, le chargement est achevé.

L'exportation du blé, qui, de 26,117,530 boisseaux (de 60 livres) valant 18,688,092 dollars, en 1902, avait passé en 1903 à 32,9..,745 boisseaux d'une valeur de 24,666,703 dollars est descendue en 1904, année déficitaire, à 16,779,028 boisseaux représentant 13,455,351 dollars. Pendant ces mêmes années les exportations de farine de blé ont été de 1,086,648 — 1,237,776 et 1,587,600 barils d'une valeur respective de 3,968,648 — 4,699,143 et 6,129,226 dollars.

La culture des arbres fruitiers a plus que doublé de 1891 à 1901. La récolte des pommes a passé de huit millions et demi de boisseaux à dix-huit millions et demi, celle des poires de 229,000 à 532,000 boisseaux, celle des prunes de 269,000 à 558,000 boisseaux, celle des pêches de 444,000 à 545,000 boisseaux et celle des cerises de 197,000 à 337,000 boisseaux. La plus grande partie de cette récolte est exportée. Pour le transport des fruits, des oeufs, dont le Canada a exporté, en 1904, 5,780,000 douzaines d'une valeur d'un million de dollars, des fromages dont le commerce représente 24 millions, du beurre dont l'exportation atteint 4 millions et demi de dollars, des viandes, volailles et gibiers qui s'inscrivent pour 16 millions et demi de dollars dans le total des exportations canadiennes, des navires sont spécialement aménagés et pourvus d'installations frigorifiques qui conservent les marchandises, même pendant les plus longues traversées, en parfait état.

L'exportation des animaux vivants, chevaux, boeufs, moutons, percs, volailles s'élève, en 1904 à 12,462,851 dollars, dont 10 millionset demi pour lesbestiaux. D'après le recensement de 1901, le troupeaux canadiens(chevaux, bovidés, moutons, porcs et volailles) à une valeur d'environs 275 millions de dollars.

À Suivre.

CHOSES ET AUTRES.

"In Gold we Trust."

Edouard VII, Président héréditaire —Roosevelt, Roi électif.—

Cette définition a été donnée il y a quinze jours dans une réunion politique, où l'on s'est occupé de l'autocratisme du Président de ce qu'on appelle encore "La Grande République Américaine."

L'idée n'était pas neuve, car déjà un professeur s'était déclaré partisan de l'élévation de Roosevelt à la dictature. La discussion passionnée de cette idée montra qu'elle ne déplaisait pas à beaucoup de personnes.

Nos voisins paraissent mûrs pour se donner un maître. Ils sont à point nommé pour constituer un royaume ou un empire.

Leur admiration passionnée pour Napoléon Ier, qu'ils finiront par voler à la France si celle-ci ne prend pas garde, m'incline à penser que l'empire sera leur choix.

Roosevelt, en "Rough Rider" est presque aussi populaire que Napoléon avec le petit chapeau et la capote grise.

Si, dictateur, il a le flair de renoncer au chapeau melon, meurtrier de la majesté, il sera bientôt empereur.

Déjà en prévision de la future cour, on achète à grand renfort de millions les gentilhommes à vendre de l'Europe.

Tenant, tenant, "à vous le dot, Monsieur le duc, à nous le titre."

900,000,000 de dollars ont été échangés contre des blasons!!!

Les "Pères" des Etats-Unis, ceux qui à grand renfort de courage et d'énergie édifièrent la grande République, doivent frémir dans leur tombe en songeant que la génération de demain sentira plus la pomade que la sueur

Ils doivent rire un peu des vains efforts tentés par un chronologiste hardi, qui essaye de prouver à grands coups de chiffres, de dates, d'après de chiffres, que chaque Américain a au moins une goutte de sang royal.

Quand je vous dis qu'ils sont à point!

Je laisse à ceux qui ont plus de temps que moi, le tempsde se noyer dans le flot des remarques philosophiques que ces quelques réflexions peuvent susciter

Je veux leur donner un dernier indice cependant.

Les Yankees commencent à se soucier de la tradition.

La preuve, c'est qu'ils protestent contre les changements apportés par Teddy à la pièce de monnaie.

Le Président Roosevelt, Je ne peux encore l'appeler Sire, a supprimé la devise "In God we trust" qui ornait la monnaie américaine.

Malgré leur positivisme, les américains tiennent à leur devise et protestent.

Mais ce n'est pas la seule modification apportée aux pièces.

Avec son ironie robuste, le Président a subsisté à l'ancienne tête indienne, sur le front de laquelle est écrit "Liberté". L'historien qui aurait envie de rechercher les causes de la disparition rapide des Indiens sera probablement désarmé par ce seul mot.

Sur l'ordre de Teddy l'aigle de l'effigie a pris un certain air de pigeon battuEt pour que le ciel lui pardonne son audace, il a donné la liberté à 33 étoiles. Sur 46 il n'en a gardé que 13.

Je trouve que, pour une fois, M. Roosevelt n'a pas eu de flair Charitable, je veux lui tendre la main.

(Puisse-t-il s'en souvenir lorsqu'il sera Empereur!)

Je lui propose donc de refrapper monnaie en s'inspirant des conseils suivants:

1o. — adopter comme devise ces paroles sublimes, acte de foi du peuple Américain:

"In gold we trust"

c'est tout à fait de saison. Il se conciliera tout le monde.

2o.— La tête Indienne était déjà sur 100,000 pièces. il est temps de mettre à la place une tête de nègre.

C'est la seule manière de rendre ces pauvres gens acceptables et même désirables au Sud du 49ième.

3o.— N'escamoter les étoiles de personne, cela lui ferait des ennemis.

4o.— L'aigle devant, dans mon esprit représenter la constitution, c'est-à-dire l'expression de la volonté du peuple au lieu de lui laisser les ailes étendues dans un envol puissant, ou de les mettre à demi fermées, selon la dernière frappe, je proposerai simplement de mettre le volatile au repos sur un perchoir.

Stone.

Avis aux bicyclistes.

A la suite de plusieurs plaintes reçues par la police au sujet de bicyclistes qui la nuit circulent sans lanternes, ni grelots, compromettant ainsi la sécurité des conducteurs de voitures et des piétons, l'arrêt suivant a été pris:

"Toute personne montant ou conduisant des bicyclettes, lorsqu'elle rencontrera, croisera ou dépassera tout autre personne, circulant sur les routes, chemins, rues et ruelles, et conduisant un véhicule attelé à un ou deux animaux, devra les dépasser ou croiser lentement et en prévenant à l'aide d'une clochette ou d'un timbre de manière à ne pas effrayer les animaux".

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

L'Ennui naquit un jour.

Chère Ida,

Je vous ai promis une suite à ma lettre de la semaine dernière; pourvu qu'escomptant cette promesse, vous n'attendiez pas une formule bizarre dissipant à tout jamais vos nuages, retrouvée en empagnie de quelque merveilleux secret d'un ejeunesse éternelle, tel qu'en découvre de temps à autre les parfumeurs à la mode! Tant pis, si ma recette vous fait tomber de haut.

Je l'avance sans orgueil déplacé, mais aussi sans fausse humilité. Il fait beau, le sleil brille? Ma mie, prenez votre chapeau, un manteau bien chaud et allez faire claquer la terre sus votre pas. Si vous avez l'oreille musicienne et une toute-petite touche de bleu dans l'âme, vous serez charmée du joli son que rend cette bonne terre glacée. La cadence argentée vous amènera vite un refrain aux lèvres: chantez, ma belle, même si vous avez une voix à faire frémir, —vous nous avez dit que vos voisins sont éloignés! — il n'y aura que vous à vous entendre, et, ordinairement, on est remarquablement indulgent pour soi-même. Si la nature vous a douée d'une belle voix, vous remplacerez les petits oiseaux que le bonhomme Hiver a chassés et vous donnerez illusion du printemps qui revient aux pauvres arbres tous gris. —Si vous croyez qu'ils ne s'ennuient pas, eux aussi, d''être de si laide couleur, veuf de leus feuilles qui n'arrêtaient pas de bruire et de babiller au moindre vent, sans oiseaux à endormir, avec seulement des nids vides à bercer! Ils doivent exhaler de gros soupirs en hiver, les arbres, on ne prend pas la peine les écouter, voici pourquoi persone ne les a jamais entendus. Les arbres qui ne reverdissent pas au printemps sont morts de tristesse au cours de l'hiver sans soleil, sans oiseau...

Je reviens à vous,qui avez une âme mille fois plus intéressante, parce qu'elle est immortelle, que leur pauvre âme de chose mourant d'une poussée trop fortedes grands vents du nord...

Vous ne tarderez pas à vous apercevoir qu'un exercice physique,aus si précieux que la marche, donne un équilibre parfait à toutes nos facultés, en même temps qu'il entretient la santé du corps; or,vous savez,"l'homme vraiment sage ne demande au ciel que la santé de l'âme avec la santé du corps."

La journée restera longue encore après la promenade et les soins du ménage; car je suppose bien que vous mettez la main à la pâte? C'est ça qui chasse les rêves faisant les petites filles sans courage et les belles ennuyées! D'autant plus, puisque j'ai écris le mot pâte, qu'on peut être artiste en pétrissant un gâteau, ne serait-ce qu'en illustrans le dessus de vos tartes.

Pour emplir ces heures désouviées, je vous propose, ma chère Ida, tous les ouvrages féminins: couture, broderie, dentelles, tapisserie. Il y a là un grand choix; changez, variez, "l'ennui naquit un jour de l'uniformité", ce n'est pas très sage de vous conseiller ces changements, mais, je vous avoue humblement, je ne saurais être sévère, et pour cause! Je n'aurais jamais le coeur de vous atteler, sans relai, sur une de ces broderies ou dentelle qui n'en finissent pas.

Vous me direz peut-être, que vous êtes novice en ces arts féminins, que vous manquez même des premiers principes. Qu'importe, vous êtes femme, donc adroite. Il n'en coûte que très peu d'essayer, Prenons, par exemple, la broderie. Il est des broderies très belles qui demandent en même temps du goût et du métier, celles-là présentent de grandes difficultés d'exécution; il serait téméraire de vouloir débuter par un pareil travail. Essayez un simple feston, tracé à l'aide d'un dé, servant de bordures à un petit col. Je ne puis entrer, dans plus de détails, ici; il ne manque pas de journaux féminins qui vous donneront d'excellentes descriptions de ces travaux.

Je voudrais insister plus longuement sur ces occupations qui font passer le temps agréablement tout en développant le goût et l'adresse et qui n'occupe pas la place qu'ils devraient dans les heures de loisir de l'hiver.

Et la lecture? l'étude? croyez-vous que j'allais oublier ces deux puissants adjuvants? Ne mettez pas, Ida, votre petit nez dans tous les livres qui vous tomberont sous les mains; lisez de bonnes et fortes choses qui vous feront penser, réfléchir.

Il serait d'un rigourisme outré de défendre, sans réserve, toutes les oeuvres d'imagination, nous n'avons pas, toutes, des cerveaux enclins à l'abstrait, et je vois qu'on arriverait très vite, par ce moyen, à dégouter de la lecture. Dieu merci! chaque jour fait crouler, une à une, cet amas de calomnies qu'on avait élevé, dans un but intéressé, contre la littérature française; et il n'est point difficile de faire choix, dans le catalogue d'une honnête maison d'édition, de romans sainement pensés et d'une facture littéraire profitable à la lectrice.

Nous ne sommes pas non plus complètement dépourvu de belles oeuvres du cru. Pour ne citer qu'une femme de lettres canadiennes, les livres de Laure Conan devraient se trouver dans toutes les petites bibliothèque de nos jeunes filles canadiennes. Je vous signale le très intéressant "Journal de Françoise."

Préférez la lecture à haute voix, on pénètre plus facilement la pensée de l'auteur, sans compter que toute la famille profitera de la lecture, votre diction gagnera aussi à cet exerciec. Encore un point que je ne fais qu'effleurer et qui demanderait à être approfondi.

Je finis, ma chère Ida, en vous indiquant une tâche, à laquelle vous n'avez peut-être jamais songée, elle est cependant superbe entre toutes puisqu'elle a trait à l'avenir, à l'avenir de notre nationalité qui sera ce que l'aura préparé les mères. Vous avez des petites têtes blondes autours de vous; j'en compte sept, la plus haute vous vient à l'épaule, celle de la "toute-petite" ne dépasse pas vos genoux lorsque vous êtes assise. Les grands vont à l'école, "ils sont très fort en anglais" dit souvent le père. Et en français? Grand'soeur, vous qui avez reçu une bonne instruction dans un couvent du Bas-Canada, c'est à vous de les assembler, le soir, et de les instruire dans cette belle langue; c'est à vous de leur parler du pays, de son histoire, de l'oeuvre des ancêtres pour le garder libre; c'est à vous, enfin, de seconder le prêtre, et votre mère, dans la formation de ces jeunes âmes. Je m'arrête, vous laissant à réfléchir sur ces devoirs.

J'attends que vous m'appreniez que nous avons "bouter hors" ce fâcheux ennui; sur cette espérance je vous prie de me croire,

Affectueusement votre,

Magali.

PETIT COURRIER

Prière d'adresser les lettres et communications concernant le Coin Féminin à Magali, Legal, Alta.

Rayon d'Or. — Je vous avoue n'avoir pas très bien compris le sens de votre lettre. Vous plaignez-vous qu'on ait prit votre pseudo? Je n'ai jamais reçu de lettre de vous signée Fleurette; peut-être s'est-elle écartée. Le jour de Noël, de l'an passé, ne me rappelle aucun souvenir se rattachant à vous. Faites-vous erreur de personne? Vous seriez bien gentille de m'éclairer sur ce point.

J'ai plaisir à savoir que la page est de votre goût.

Ne m'admirez pas trop dans "ces luttes," cela m'encouragerait à devenir plus exigeante, et ce sont de braves gens, très dévoués, à qui il serait méchant de faire de la peine. Mon petit Rayon d'Or, j'ai le caractère assez grincheux comme ça! quoique vous en pensiez!

Les idées peuvent manquer parfois de justesse; je puis affirmer qu'elles ne manquent jamais de sincérité.

J'attends une lettre très prochaine de vous. Ne gardez pas rencune à Fleurette des Prairies, complètement innocente; pas plus qu'à moi, qui n'ai jamais reçu que d'elle des lettres signées de ce nom. Je vous promets de vous garder le très joli que vous avez choisi. J'ai une tendresse pour tout ce qui est rayon: d'or, de soleil ou de lune! A bientôt, petite amie.

Stella. — Malgré toute ma bonne volonté, il m'est impossible de donner des réponses plus rapides. Vous savez par vous-mêmes que les relations postales manquent d'exactitude et de fidélité. Il me faut envoyer le manuscrit assez longtemps à l'avance, et lorsque vous m'adressez vos lettres au journal, vous voyez le retard que cela occasionne.

C'est ça! grondez-moi pour ma paresse! Je ne sais qui vous a confié le gros secret; on m'avait cependant promis le silence le plus complet. Avertissez que si je devine, je serai sans pitié. "Il" dort pour un grand moment... à moins que si le soleil continu...

Vous êtes trop indulgente et confiante, d'admirer d'avance, vous risquez d'avoir une déception "Elle" vous ressemble par son amour pour le pays: c'est une "fille de la prairie", un peu sauvage et capricieuse comme elle; la ressemblance entre elle et vous s'arrête là. Vous êtes une des petites têtes la mieux équilibrée que je connaisse, et "elle" elle est une rêveuse qui va souvent se heurter la tête contre les nuages — vous croyez que cela ne fait pas mal?—

Mais oui, seulement d'imagination; la forme ne veut rien dire. Je me tais, vous m'en avez même fait dire plus long que je le voulais, petite ensorcelleuse!

Pour ces livres, vous pourriez vous adresser à une grande librairie à Montréal. J'ignore le prix. Les vers d'Albert Lozeau sont d'une délicatesse qui en a fait le succès. Je continuerai la publication. Vous pouvez vous procurer le volume, librairie Beauchemin, Montréal.

Ginévra est une charmante chroniqueuse de Québec, pleine de sympathie pour ses compatriotes habitant le Nord-Ouest.

C'est pour rire, n'est-ce pas? vous ne voudrez pas me faire ce chagrin? J'attends un verdict de réconciliation.

Rose du Nord.— Vous etes en effet, ma correspendante la plus septentrionale. Ma besogne vous effrayerait? Je vous assure qu'elle n'a pas pour moi un aspect aussi rébarbatif.

Ce n'est pas défendu d'être coquette: seulement il y a coquetterie et coquetterie. Croyez-vous que Dieu ait créé la femme pour qu'elle se fasse laide à plaisir afin de faire peur à l'homme et de lui rendre le foyer désagréable? Ce sont des esprits mal tournés, et surtout très étroits, ceux que ce mot a pu effaroucher.

Les usages sont plutôt élastiques, et cela se comprend assez aisément. Vous pouvez donc agir en cette occasion ainsi que vous l'entendez: il suffira d'avoir le tact de ne blesser personne: c'est là, la politesse universelle. Je n'aime pas les phrases rengaines qu'on semble avoir apprises pour la circonstance; dites gentiment ce qui vous viendra à l'esprit — à moins que ce soit une remaqrue malicieuse sur la couleur de sa cravate! On alterne messieurs et dames.

N'ayez aucune crainte de m'avoir froissée, ce petit potin, à propos de ce mot terrifiant —très joli à prononcer cependant — me revient du Nord, j'ai déjà eu l'occasion d'en rire. Redites le bonjour à qui me l'envoie aimablement, et pour vous recevez mes bonnes amitiés.

Aimez A. — A l'impératif? Je connaissais une petite fille, très mal élevée, d'ailleurs, qui plantait bien droit ses yeux dans les yeux des nouveaux visages et qui, lorsque l'examen était favorable, s'écriait: Je veux que vous m'aimiez, na! en tapant du pied. Avez-vous frappé du talon? Je ne vous appliquerai pas le même remède qu'on administra à la petite fille, il réussit mal: on en fit une concentrée; mais je vous dirai que nul n'est en droit d'exiger une affection, s'il ne fait rien pour la mériter.

Je me hâte d'ajouter qu'on vous aimera, ici, d'abord parce que vous êtes une charmante enfant, et aussi, hélas, parce que vous n'avez plus de mère. Cette per-

Suite à la page 5.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

ABONNEMENT— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 19 Décembre, 1907

Lettre d'Ottawa

Ottawa., 9 déce. 07.

A la Chambre des Communes, on discute encore l'adresse en réponse au discours du trône.

C'est-à-dire que l'opposition continue cette discussion inutilement. Chacun des lieutenants de l'Hon. R. L. Borden tient à répéter, sur le parquet de la Chambre des Communes, la même profession de foi politique que son chef a faite, le premier jour de la session.

La discussion n'a été vraiment intéressante et utile que durant les deux premiers jours.

L'Hon M. R. Borden a préconisé surtout sa politique de nationalisation de toutes les utilités publiques, de l'exploitation des chemins de fer et des lignes télégraphiques par l'Etat.

A cette politique nouvelle, et basée sur une expérience à faire, Sir Wilfrid Laurier oppose sa politique pondérée et sage, qui a donné, depuis dix ans, des résultats si satisfaisants, "l'exploitation des utilités publiques pas des compagnies privées, mais sous le contrôle le plus stricte du gouvernement."

M. Borden semble oublier qu'avant de pouvoir mettre en pratique sa politique d'exploitation des chemins de fer, et des lignes télégraphiques par l'Etat, il lui faudrait d'abord acheter toutes celles qui sont déjà en exploitation par les compagnies privées.

Avant de promettre cette dépense de plusieurs millions de dollars, le public, satisfait du contrôle mis en vigueur par le gouvernement actuel, continuera sa confiance à la politique de Sir Wilfrid Laurier.

Le chef de l'opposition a répété à la Chambre des Communes ses promesses, que s'il arrivait au pouvoir, il verrait à faire fleurir dans le pays tout entier une politique saine, et débarrassée de toute corruption. Ce sont là des paroles soufflantes, des promesse qui n'engagent rien, et qui peuvent toujours être expliquées.

M. R. L. Borden n'est pas le seul à la Chambre des Communes qui désire voir lisparaître de nos luttes politiques tous les éléments de corruption qui s'y rencontrent. De chaque côté de l'orateur, il y a plusieurs députés, qui à plusieurs reprises ont eu à souffrir de ces manoeuvres électorales plus ou moins saines par des partisans outrés, ou des amis trop zélés.

Toute la députation est d'accord avec le chef de l'opposition sur cette question, et le premier ministre a promis son appui le plus complet à toute mesure tendant à purifier nos luttes politiques au Canada.

Dans ce cas-ci, comme dans bien d'autres, M. R. L. Borden n'a rien découvert. Il n'offre rien de mieux, mais il parle pour la galerie.

Le chef de l'opposition a aussi crû bon de critiquer le Premier Ministre sur la méthode qu'il emploie pour remplir les vacances crées dans son gouvernement.

Tout le monde s'est demandé que pouvait bien faire M. Borden dans cette galère. Il semble assez raisonnable que le Premier Ministre du Canada choisisse ses collègues comme il l'entend, du moment qu'il reste dans les limites de la constitution. Le chef de l'opposition devait attendre que le peuple canadien lui en donne l'autorisation avant de donner son opinion sur la formation du gouvernement.

Encore une fois toutes ces critiques de la part de M. Borden ne sont pas prises au sérieux, et le diminuent comme homme public, dans l'estime de ses concitoyens.

L'Hon. chef de l'opposition a aussi touché à la question de l'immigration japonaise au Canada. L'opinion générale ici est la même que celles que vous publiiez dans votre journal le lendemain de la grande assemblée de Vancouver, où M. Borden fût appelé à se prononcer sur cette brûlante question. C'est que l'Hon chef de l'opposition avait là, une belle occasion de se montrer animé par l'esprit public, et d'agir en homme d'Etat, mais que naturellement il l'avait ratée.

Sir Wilfrid a été superbe dans sa réponse au chef de l'opposition sur cette question japonaise.

Il a protesté contre le rôle anti-national du chef de l'opposition qui a demandé de traiter l'immigration japonaise comme l'immigration chinoise.

Le Japon, dit Sir Wilfrid, n'est pas la Chine. C'est une puissance amie et alliée de l'Angleterre. Il existe entre ces deux nations et en même temps avec nous des traités d'alliance et de commerce qui doivent être respectés, et jamais, dit le Premier Ministre canadien, tant que je serai un des aviseurs de sa majesté le Roi, je ne ferai rien qui pourrait mettre en danger les bonnes relations de la Couronne Anglaise avec les autres puissances.

Il y a aussi des intérêts commerciaux qui méritent d'être pris en considération dans le règlement d'une question comme celle-là.

Les traités conclus entre l'Angleterre, le Canada et le Japon ont déjà ouvert un marché précieux pour les provinces de l'Ouest en particulier et pour tout le Canada en général.

Le gouvernement n'aurait pas été justifiable, si par une action trop hâtive et précipitée par une panique il avait mis en péril des intérêts aussi vitaux pour le pays.

Sir Wilfrid a aussi accusé le chef de l'opposition d'avoir été anti-patriotique en suivant le mouvement démagogique qui s'est produit à Vancouver, à l'époque de sa visite, dans l'espoir de se créer pour lui-même et pour son parti une popularité politique.

Apprenez, M. Borden, lui dit Sir Wilfrid, qu'avant de devenir chef d'un grand parti, qu'avant de devenir le chef d'un gouvernement, il vous faut apprendre à pouvoir dire "non", dussiez vous y laisser quelques parcelles de votre popularité personnelle.

L'Hon Geo. E. Foster, ex-gérant de l'Union Trust Co. et M. W. F. Cockshutt se sont surtout occupés de discuter la question financière et d'attaquer la politique du gouvernement sur la question du tarif.

Du côté de l'opposition on cherche à se convaincre, et a faire croire au public, que la crise financière actuelle a été provoquée par la politique du gouvernement Laurier.

Nos amis conservateurs s'alarment de l'excédent considérablequi existe en faveur des importations sur les exportations canadiennes. Ils prédisent un cataclysme financier prochain si le gouvernement ne remanie pas le tarif de manière à faire disparaître cette anomalie.

L'Hon. Sidney Fisher, ministre de l'Agriculture leur a prouvé que le danger n'existait que dans leur imagination. Il leur a prouvé aussi que si les conservateurs arrivent au pouvoir et qu'ils mettent en pratique leur politique de protection à outrance que cet excédent des importations sur les exportations existera toujours.

A l'appui de cet argument, il a donné à la Chambre des Communes l'exemple des pays les plus protectionnistes tels que l'Allemagne, la France, où les importations dépassent de beaucoup les exportations.

Et pour détruire le pronostic alarmant de nos adversaires politiques, l'Hon. Ministre de l'Agriculture rappelle que dans tous les pays les plus prospères et les plus progressifs et à ceux déjà mentionnés il ajoute l'Angleterre, la balance commerciale est en faveur des importations.

L'Hon M. Fisher donne ensuite l'exemple de la Russie dont la balance commerciale est en sa faveur, et il demande à ceux qui l'entendent s'ils sont prêts à prendre exemple de ce pays arriéré et révolutionnaire.

L'Hon Ministre de l'Agriculture termine ses remarques sur cette question en citant un article paru dans une publication française "La Revue Economique Internationale." Cet article donne l'opinion d'un des plus fervents protectionnistes allemands.

L'Hon. M. Fisher donne lecture de cet article à la Chambre avec une prononciation française des plus pures.

"Malgré tous les efforts tentés pour la refuter, on rencontre souvent cette opinion dans le public qu'en présence d'un écart considérable entre l'exportation et l'importation de deux pays l'avantage est toujours du côté du pays qui exporte le plus.

Ma tâche ne saurait être ici de combattre cette erreur. Je dois me contenter de rappeler que la science économique a appris depuis longtemps déjà à évaluer plus exactement les bilans commerciaux."

L'Hon. M. Fisher a aussi démontré l'impraticabilité, du moins pour le moment; d'un des articles du programme du chef de l'opposition "la distribution rurale des matières postales."

A l'appui de son assertion, il offre à la Chambre l'expérience faite par les Etats-Unis en cette matière.

En 1897, les Etats-Unis adoptèrent le système de distribution rurale des matières postales prêché par l'Hon. R. L. Borden.

Une appropriation de $40,000 fût alors placés au budget pour couvrir ce nouveau service.

Cette appropriation dût être augmentée d'année en année jusqu'en 1907, où ils dûrent voter $25,350,000 pour pouvoir satisfaire aux demandes toujours grandissantes du public.

La superficie des Etats-Unis n'est pas plus grande que la nôtre et parconséquent dans un avenir prochain nous serions exposés à faire face à une dépense de plusieurs millions, si nous adoptions le système de distribution rurale des matières postales.

Du reste, ceux qui connaissent bien cet immense territoire à l'ouest des grands lacs, savent combien impraticable et ruineux serait ce nouveau service de distribution postale. Cependant, si ce service existait dans les provinces où la population est plus dense, les autres provinces, et ce serait leur droit, exigeraient la même faveur de la part du Gouvernement Fédéral. Les influences politiques aidant le pays serait entraîné dans une dépense injustifiée et condamnable.

A cette politique imaginaire du chef de l'opposition, M. Sydney Fisher oppose une politique beaucoup plus sage et plus pratique. Celle d'augmenter rapidement le nombre des bureaux de poste à la campagne, et de donner un service d'inspection plus complet.

Je reviens maintenant à l'assertion que j'ai faite au commencement de cet article, c'est-à-dire que le budget sur l'adresse se prolonge inutilement.

Le gouvernement est prêt à déposer sur la table ses mesures les plus importante, à être dicuter durant la présente session.

L'Hon M. Fielding, ministre des finances, est prêt à placer devant la Chambre le budget pour l'année 1907-08.

Le traité Franco-Canadien est déjà devant la Chambre attendant la sanction des communes et du sénat.

Le projet de loi des terres, concernant les nouvelles provinces est aussi prêt à recevoir la sanction du Parlement pour être mis immédiatement en pratique.

Le projet de loi sur les assurances a déjà été soumis à la députation.

Cependant, l'opposition ne trouve rien de mieux à faire qu'a prolonger inutilement le débat sur l'adresse, et de retarder la législation mise devant eux par le gouvernement.

Ce sont ces mêmes gens qui crient à l'extravagance et qui demain accuseront le gouvernement de dépenser inutilement l'argent des contribuables. Ils n'hésitent pas eux à prolonger la session inutilement de deux ou trois mois, une dépense de plusieurs milliers de dollars dans le seul but de promouvoir leurs ambitions politiques.

PROTESTATION.

L'indélicatesse qui vient d'être commise dans un journal de notre ville, où l'on a souffert, dans ses colonnes, la publication des lettres privées d'une femme, me met dans la pénible nécessité de protester dans ces pages, vouées à la cause de mon sexe, contre ce procédé répréhensible et indigne.

Je me demande, avec stupéfaction, comment des étrangers, — dont l'un d'eux, naguère encore, était prêt à faire bon marché de son honneur contre un traitement de cinquante dollars par mois,— puissent avoir assez d'influence sur l'esprit de l'un des nôtres pour obliger le journal confié à sa direction à faire une besogne injustifiable, à quelque point de vue qu'on puisse la juger! Quelle cause ces lettres a-t-elle servi? Qu'y a-t-on lu? des phrases dont la politesse aurait pu être banale, si leur gracieuse tournure ne leur eut prêté une valeur littéraire d'un charme peu ordinaire. Félicitons-en, en passant, l'aimable épistolière.

Si l'on a voulu faire servir cette correspondance à établir l'existence d'une amitié entre celle qui l'écrivait et la destinataire, cette possibilité n'a jamais été niée que je sache, et qu'est-ce que cela prouverait une fois de plus? Si ce n'est que dans ce monde, la confiance est souvent trompée et qu'on peut accorder son estime à des personnes qui en sont tout à fait indignes.

C'est celle, qui a dû livrer ces délicats feuillets, à des mains peu scrupuleuses, que je plains... Loin de moi, la pensée d'accuser une femme pour en défendre une autre. Je songe plutôt que la "puissance de mari" exige, parfois, je le sais, des sacrifices cruels, et je me tais.

Quand la collère et le ressentiment, que les déboires du directeur du "Nationaliste" lui ont fait éprouver, se seront apaisés, il regrettera, j'en suis sûre, ce malheureux incident.

Il commense à se glisser dans le journalisme canadien, la déplorable propension d'y faire intervenir les femmes. Je parle des femmes qui ne s'occupent point de la chose publique, et qui, paisible et silencieuse, à leur foyer, épouses et mères respectées, méritent notre respect et notre admiration.

Cet abus doit être sévèrement dénoncé. Il est trop étranger à nos moeurs,au code d'ungentilhomme, constitue un danger trop réel à l'honneur de nos familles et à celui de notre race, pour ne pas être flétri par le mépris de tout les honnêtes gens.

J'ose, à peine, ici, faire allusion à une infamie, parue, au cours d'un article politique publié il y a quelque quinzaine, dont l'odieux marque à jamais au front celui qui en est l'auteur.

L'indignation profonde, que ces propos outrageants ont soulevée, est suffisante à venger la femme exquise et si parfaitemnet honorable qui y est visée, du douloureux affront qu'on a voulu lui infliger.

Mais où allons-nous, grand Dieu! pour que nous puissions voir de pareilles monstruosités? Que devenons-nous, quand on peut impunément railler ce qu'il y a de plus sacré au monde: l'honneur d'une femme?

Nous aurions pu espérer n'être pas les témoins attristés de ces indignités.

Françoise.

Du "Journal de Françoise."

—AVIS PUBLIC—

Avis public est par les présentes donné que le bureau des commissaires d'écoles du district Tillier, No. 1490, de la Province d'Alberta, désire emprunter la somme de $1,000. sur sécurités fournies par le dit district.

Pour renseignements s'adresser à

Joe. Van Well,
Secrétaire-Trésorier,
Rivière qui Barre,
Alta.

HYGIENE DE L'INDIVIDUE

IIe Partie..

Considérations générales par le docteur Vézina.

Si la santé des masses dépend de l'hygiène internationale, gouvernementale et municipale, la santé de la famille repose entièrement sur l'hygiène domestique. Elle a aussi ses lois et ce serait courir un grand risque que de vouloir s'en écarter, parce que les mesures d'hygiène publique ne seront bien appréciées et surtout mises en pratique, qu'en autant qu'elles trouveront au sein des familles un milieu tout préparé à les recevoir sans crainte ni défiance. En effet, que servirait après tout, le code sanitaire le plus parfait, à quoi bon ajouter tous les ans de nouveaux articles à la loi d'hygiène pour réglementer telle ou telle partie de la vie publique, scolaire, commerciale ou industrielle, si chez lui le citoyen vivait à l'aventure sans aucune connaissance des premiers principes du drainage et de l'aération, du danger qu'offre les poussières et autres choses plus ou moins nuisibles qui s'éjournenttrès souvent pendant toute une saison sur les tapis et les parquets; si encore les bienfaits de la propreté personnelle, les bains lui sont totalement inconnus; si enfin l'alimentation, les repas sont mal réglés, mal apprêtés ou pris à la hâte. Non, il faudrait commencer par le commencement, et par l'enfance, à l'école, faire pénétrer peu à peu les notions de l'hygiène privée au sein de la famille, et créer ainsi une génération de citoyens instruits par la parole et l'exemple de tout ce qui peut assurer le confort du milieu familiaire mieux que ne peut le faire la dépense ou le luxe.

Le premier mot de l'hygiène individuelle consiste donc dans la propreté du corps, et des vêtements qui le recouvrent. La propreté corporelle, on ne saurait trop le répéter, est une condition absolue du bien-être de la santé! Ce n'est pas une simple vertu de luxe et de parure extérieure, seul attribut des riches et des grands; non la propriété, l'hygiène individuelle doit être pratiquée par tout le monde et surtout par les pauvres et les humbles, car rien n'est aussi bon marché que la propreté ou mieux, les moyens propres à l'acquérir.

L'hygiène du corps consiste dans la propreté entretenue par les bains ou les abentions fréquentes qui débarrasseront la peau des résidus de la transpiration cutanée.

Toute la peau qui recouvre le corps est criblée de petites ouvertures, véritables bouches microscopiques qui exhalent de la vapeur d'eau, de l'urée, de l'acide urique, des sels, et bien d'autres choses encore qui s'accumulent à sa surface ou imprègnent nos vêtements de contact.

La quantité de toutes ces choses plus ou moins nuisibles, émises par la peau, est vraiment considérable; et pour ceux qui peinent dûr pendant toute une semaine pour ceux qui gagnent leur pain aux travaux de la terre comme dans les établissements industriels ou manufactures; Jugez un peu de la quantité énorme de produits délétères qu'ils émettent pendant six jours consécutifs. Et ceux-là ne songent pas qu'un bain au moins une fois par semaine serait absolument nécessaire. Ils ne rait absolument nécessaire. Ils ne savent pas qu'un bon bain est aussi *réconfortant* qu'un bon repas, et ils me répondraient ce qu'un brave citoyen me disait une jour. Lui ayant demandé, au début d'une maladie, s'il y avait longtemps qu'il s'était lavé le corps:—

"Eh! Monsieur, dit-il, je me lave la figure tous les dimanches matin et le corps quand je tombe à l'eau."

Le bain est non seulement un moyen de purifier notre corps des impuretés qui le souillent: mais le bain froid ou tempéré est encore un long calmant pour le système nerveux, et un puissant tonique du système circulaire. En outre, c'est le meilleur moyen de nous accoutumer aux basses températures, sans craindre les refroidissements, et de nous éviter les rhumes et les bronchites qui ont tendance à nous gripper annuellement durant la saison froide.

A Suivre.

MOUTONS A VENDRE

250 moutons de deux et trois ans à vendre par —Mr Jos. Ouellette, St-Paul des Métis, Alta.

Coin Féminin, Suite.

te ne suffirait-elle pas seule à expliquer ce besoin d'affection que vous reclamez?

Voulez-vous lire mon article d'aujourd'hui, à ce propos? Vous me dites aimer la lecture: voilà un bon agent contre l'ennui. Il faut surtout ne pas vous replier sur vous-même. Cet hiver est remarquablement beau: sortez, marchez; songez aux malades, aux infirmes, à qui une bonne promenade par ces journées claires est chose impossible. Vous croyez que je ne m'ennuie jamais? Vous savez il ne faudrait pas me prendre pour une perfection, vous vous éloigneriez trop de la vérité!

Revenez souvent, puisque ça vous distrait: j'ai plaisir à vous lire et à vous répondre.

Catherine. — Savez-vous que j'ai eu envie d'intituler votre lettre: Réflexions philosophiques d'une vieille fille, et de la publier? Seulement, on nous aurait accusé toutes les deux, de prêcher le célibat, et nous aurions été conspirées! Et puis, les malicieux auraient fait remarquer que Sainte Catherine a un double patronage.

J'entends vous garder dans notre coin, vous avez une gaieté vaillante qui m'a gagné du premier coup. Je ne vous promets pas de taire votre vie si dévouée, la première fois qu'on parlera devant moi de l'égoïsme des vieilles filles. Et que de choses j'ai deviné, que votre modestie tu! a bientôt Catherine amie.

Laura — Tout est bien, alors. Ne vous occupez pas de ça, j'arrangerai l'affaire.

Si Petite Fermière veut me donner son adresse pour la transmettre à Laura, qui croit avoir retrouvé, en elle, une amie de la Province de Québec?

Je fais votre commission, Laura, je vous ferai remarquer, cependant, que vous allez être déçue. Petite Fermière est seulement depuis quelques années au Canada: Elle vient de Suisse.

Vous ais-je contesté ce droit d'ancienneté? Il y a longtemps que j'ai oublié cette petite pointe d'humeur. Il avait même été convenu qu'on se tairait. Je vais chercher ces modèles, je crois qu'ils vous conviendront. Vous pourrez mélanger broderie anglaise et filet, l'effet sera très artistique. Servez-vous de papier bleu autographique, le procédé est plus expéditif.

Feuille de Tremble. — Ces petites filles qui lisent sans comprendre et qui viennent ensuite me chercher des querelles d'Allemand!! Qui vous a dit de pas parler anglais? Au contraire, ma chère, ayez une langue plus chatiée — si vous le pouvez — que celle même de Shakespeare, et personne ne vous fera de "sermon"! Comme si vous ignoriez cettepetite catégorie de "Snobtinette" que j'ai voulu viser! Vous ne me ferez jamais dire qu'une aimable Canadienne gagne en naturel, en élégance, et en intelligence en "posant" à renier son origine. Feuille de tremble légère! et vous le pensez comme moi!

Adèle et Jean-Jean. Je vous ai répondu directement, ainsi que désiré.

Magali

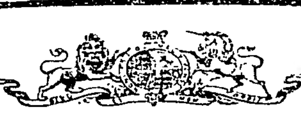
$20. DE RECOMPENSE. —Deux juments perdues, une baie, avec étoile blanche au front, l'autre rouge, pattes blanches et nez blanc. Ont été vues près de Morinville la dernière fois. Wm. Hepburn, 1265 Jasper E., Edmonton.

19-26-2.

CHEVAL PERDU.— M.Kimpe, arpenteur, a perdu un poney brun portant une selle de charge (stock saddle), entre St-Albert et Edmonton. Une récompense sera donnée à la personne qui donnera renseignements au bureau de Kimpe & Heathcoth, Edifice du Crédit-Foncier, Edmonton.

PERDU.— Un cahier à couvert noir dans lequel était enregistré le temps de plusieurs ouvriers, perdu à partir du moulin Dowling à la Banque des Marchands. Récompense à qui le remportera à Sam. Eckles ou au bureau du "Courrier". —9—

—On demande une institutrice ou instituteur dument qualifié pour l'école du district Riopel, Morinville, Alta. S'adresser: François Fortier, Morinville, Alta. —Dec.



Résumé des Réglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toutes personnes se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 âcres plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent.

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture de celui-ci chaque année, au cours d'un terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) de toute personne éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, quand au lieu de résidence avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il posséde dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quand à la résidence, pourront être remplis par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de faire.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur

N.-B.—La publication non autorisée de cette nnonce ne sera pas payée.

APPRECIATION.

Voici en quels termes "La Presse", le grand journal de Montréal, dans son numéro du 12 courant, parle de notre dernier numéro spécial sur St-Albert et Athabaska Landing.

De mieux en mieux

Notre inlassable confrère, "Le Courrier de l'Ouest" vient encore d'éditer un numéro spécial qui dépasse en beauté et en portée tous les précédents.

Saint-Albert, la métropole catholique du Nord-Ouest, est magnifiquement décrit, d'une manière sincère, simple et attrayante à lire.

Rien d'ampoulé dans la phraséologie, et cependant un enthousiasme et une confiance inébranlable dans l'avenir percent dans toutes les lignes.

L'optimisme des nôtres établis dans l'Ouest tranche vigoureusement, surtout dans ces temps de gène financière.

Quoique St-Albert soit le foyer lumineux du Catholicisme dans l'Ouest, il ne faut pas en déduire que les affaires y sont moins actives qu'ailleurs.

C'est ce que notre confrère dégage nettement en nous montrant pourquoi et comment l'avenir de St-Albert est brillant.

Cette petite ville si prospère et si vaillante, possède une légion d'hommes d'affaires énergiques et entreprenants.

Athabaska Landing nous fait l'impression après lecture, d'être la prochaine grande cité à bâtir dans ce Nord-Ouest prodigieux.

Nous sommes heureux de voir nos compatriotes y occuper déjà des places importantes.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient se procurer une copie de ce numéro de luxe, n'auront qu'à en faire la demande au "Courrier de l'Ouest," Edmonton, Alta.

LETTRE AU REDACTEUR.

M. le Rédacteur,

Publierex-vous ce qui suit?..Ca s'adresse surtout aux ouvriers liseurs; ceux qui, comme moi, travaillent le jour leur métier et ont quelques loisirs et du goût pour ce que les gens instruits appellent la littérature et ce que nous nommons, nous, la lecture.

Faut-il lire? Nous croyons qu'on le doit jusqu'à en pâlir et en avoir mal à la tête. Il fait si bon, le soir, s'enivrer avec les pensées d'un bon auteur. C'est le meilleur des nectars! Mais quoi lire? J'avoue croire peu aux conseils, cependant j'en risquerai un et je le ferai avec d'autant moins de vanité qu'il m'est inspiré par un compagnon de travail: "Lisons notre histoire du Canada!"

"Oh! notre histoire, écrin de perles ignorées."

Ce que l'on gagne à te connaître! Ceux qui n'ont pas feuilleté tes pages sacrées ne soupçonnent pas ce que tu contiens d'instructif, de captivant et de vraiment émouvant.

Mes amis, étudions lès travaux des anciens parvenus à la fortune ou aux honneurs.

Connaissons la difficulté surmontée par les Canadiens dont parle l'historien .Sachons les détails de leur lutte continuelle, combien ils ont dû peiner et souvent souffrir pour se rendre utiles à leur pays et faire du bien.

Mes amis, apprenons notre histoire du Canada.

Jean du Peuple.

BIBLIOGRAPHIE.

La Jeune Fille de demain.

M. l'abbé M. Cagnac, docteur ès lettres et ès science, a eu l'heureuse idée de faire paraître en un opuscule l'une de ses conférences au cercle du Luxembourg: "De l'éducation des filles," d'après Fénelon.

Il a intitulé cet opuscule: "La Jeune Fille de demain." Son style clair et concis charme: l'éloquence du conférencier est persuasive et raffinée. Ce petit ouvrage a sa place toute marquée dans la bibliothèque de chaque famille soucieuse de la bonne éducation de ses enfants. Il dénote une connaissance approfondie du coeur de l'enfant et surtout du coeur de la mère. "Personne, commence-t-il, ne dira que rien n'est plus négligé que l'éducation des filles; programmes, écoles, professeurs, rien ne diffère, examens en moins, et ce serait même là un avantage de l'éducation des garçons."

Le conférencier passe en revue les divers modes d'éducation depuis l'antiquité.

Jusqu'à Fénelon, la femme à travers les âges avait reçu une instruction inégale et néfaste. Fénelon le premier a jeté le cri d'alarme: ce fut tout un événement que l'apparition, en 1687, du "Traité de l'Education des Filles." Le traité de Fénelon, suivant l'abbé M. Cagnac, est plutôt une oeuvre de pédagogie. Il y a, dans ce petit volume, plus d'idées et de variété que dans les ouvrages écrits depuis sur ce sujet. Avec une grande élévation d'idées il analyse ce livre admirable, en fait ressortir les principes raisonnés qui doivent guider les mères de famille dans l'éducation de leurs filles.

"Gardez auprès de vous, mademoiselles votre fille," *répond* Fénelon à une mère qui l'interrogeait. Il s'élève avec l'illustre archevêque de Cambrai contre le faste et le luxe exagérés: "Le faste ruine les familles et la ruine entraîne la corruption des moeurs!" La femme, à notre époque surtout, a un rôle prépondérant à jouer: elle doit s'étudier à le bien remplir. Jamais la femme instruite n'a été plus nécessaire. La mère reste avec l'enfant à la maison: depuis le berceau elle veille sur lui. Il ne tient qu'à elle que l'enfant soit bien ou mal élevé.

On voit, par ce court résumé, combien intéressant est l'opuscule de M. l'abbé M. Cagnac. Voilà un livre qui doit être dans toutes les mains: sa lecture est puissamment attachante; elle sera aussi, nous en sommes certains, des plus profitables.— A. de F.

Du "Gaulois."

LA PETITE REVUE.

La création d'un magazine canadien-français, illustré autant que possible, répond à un désir souvent manifesté. C'est avec plaisir que nous saluons "La Petite Revue" qui sous son élégante couverture contient tant de choses intéressantes.

L'effort tenté par MM Poirier, Bessette & Cie., est digne d'intérêt. Il n'est pas douteux que d'amélioration en amélioration, "La Petite Revue" atteindra la perfection du genre.

La disparition ou l'amélioration des quelques pages humoristiques dont l'illustration et l'esprit contrastent étrangement avec l'allure générale, serait un prgrès notable.

On s'abonne chez MM Poirier & Bessette, 198 Boulevard St-Laurent, Montréal.

Nouvelles de Partout

VEGREVILLE.

"Courrier de l'Ouest"

Les élections municipales ont eu lieu lundi 9 décembre, M. W. Clements,ex-maire ne s'est pas présenté. L'élection a eu lieu entre M. McNeil et H. McKenzie. M. McNeil a été élu par 29 de majorité Les conseillers élus sont MM. W. H. Ashon, Dr Field et Geo. Walker..

Les commissaires d'écoles pour l'Ecole Publique sont M.W. Clements et Dr Maikman pour l'Ecole Catholique Séparée, M. John Stanton, M. T. Charlebois et B. Tetreau.

Le soir de l'élection un feu terrible est venu éprouver la ville et la mettre en danger. Le feu dont l'origine est inconnue a pris dans le magasin d'habits et chaussures de M. Morh, s'est communiqué aux bureaux voisins occupes par M. Putcher et le Globe Real Estate, et de là a embrassé le magnifique Hotel Alberta, propriété de M. Jos. McAllister et Fils. Cet hotel était l'une des plus belles constructions sur le parcours du C.N.R. Les pertes s'élèvent à près de $50,000.00. Tous espèrent que M.M. McAllister reconstruiront au printemps. Les pertes sont en partie couvertes par une assurance de $15,000.00. C'est la deuxième fois dans un mois que le feu prend en ville. Il n'y a pas un mois, deux magasins, ceux de M. T. Charlebois et M. Lecamus, étaient détruits.

Dans les deux occasions, les pompes à incendies amenées sur place n'ont pu fonctionner. Le travail de sauvetage a dû se faire à bras et malgré ses efforts au-dessus de tout éloges, les résultats ont été presque nuls.

Après le feu, les Dames de l'Union de la Tempérance ont servi un réveillon préparé à la hâte sous la direction de M. A. T. Walker. Cette charité bien placée est un bel exemple.

Mercredi, 11 déc.—Une assemblée des contribuables de la ville a été appelée pour réorganiser la brigade de protection pour le feu. De bonnes résolutions ont été prises. Espérons qu'on en viendra aux bons effets. Il est grandement temps, car la ville est exposée à une conflagration dans le cas du moindre incendie par un mauvais vent. Beaucoup de discours ou plutôt de paroles ont été dites, espérons qu'on en viendra maintenant aux moyens efficaces.

Le nouveau Couvent Pensionnat bien que non encore complètement achevé, sera inauguré samedi, 14 déc. Le R. P. Emard, O.M.I., est attendu pour la circontance. Toutes les mesures ont été prises pour que les enfants soient logés grandement, chaudement.

L'Ecole Catholique Séparée aura ses classes dans la nouvelle contruction jusqu'à ce que le district scolaire de St-Martin puisse construire l'école proprement dite. Les deux institutions, le Pensionnat de l'Immaculée Conception et l'école de Ste-Martin, école catholique séparée sous le régime du gouvernement, se complèteront l'un l'autre. Le nouveau Pensionnat pourra recevoir des élèves dès l'ouverture des classes, le 20 janvier, 08.

Athabaska Landing.

Le Dr Boulanger, Jean Benoit et Jos. Lagacé sont partis pour le Lac des Esclaves la semaine dernière.

Douze voitures sont arrivées hier du Lac des Esclaves. Toutes repartiront demain chargées de marchandises.

M. Roch Guindon, venant de St-Albert, est entré au service de l'Hôtel Grand Union, ici.

St-Emile.

Naissances. — A Mr et Mme I. Simon, un fils.

A. M. et Mme Henri Casavant, un fils. Parrain et Marraine, Emile Casavant et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

A Mr et Mme Théod. Brisson, une fille, Parrain et marraine, Emile Casavant et sa Dame.

Visiteurs.

M. J. H. Lefebvre, de Howick, P. Q., marchand et commerçant, est venu faire visite à notre curé, son co-paroissien d'autrefois. Mr Lefebvre est un "self-made man,,, un entreprenant. Il doit acheter un quart de section du C.P.R., autour du village.

De passage ici, MM. Gagnon, Bertrand, Lessard, et Pierce de l'Athabaska Landing.

Le district d'école du village vient enfin d'être former et approuvé. L'école sera bâtie aussitôt que possible.

Lundi, 16 déc., environ 50 hommes de la paroisse sont partis à 25 milles au nord d'ici afin de couper le bois pour construire une église. Tout le monde est à l'oeuvre. A ce sujet et on ne se contente pas de parler, on agit. Bravo!

Morinville.

Mardi, le 17, ont eu lieu les funérailles imposantes de Madame Louis Turgeon, née Emma Brault, décédée dimanche dernier, à l'âge de 24 ans, après une maladie de neuf mois.

Le service fut chanté par M. le Curé Ethier. Le deuil était conduit par un frère de la défunte et les six autres frères portaient les coins du poêle.

Un nombre considérable de parents et d'amis de Morinvill, de St-Albert et d'Edmonton assistaient à ces funérailles.

A la famille en deuil, le "Courrier" offre ses plus chaudes sympathies.

CE QU'ON PENSE D'UN JOURNALISTE.

Un journaliste américain a publié dernièrement dans son journal l'article suivant:

"La mission du journaliste qui a à sa charge la direction d'un journal est bien épineuse.

Peu de personnes connaissent les difficultés avec lesquelles il lutte et rarement le public est bienveillant et indulgent envers lui.

Il n'y a rien de plus difficile que de diriger un journal, dit le journaliste américain.

S'il traite beaucoup de politique, les lecteurs cessent leur abonnement parce qu'ils sont fatiguées de politique.

S'il ne s'occupe pas de politique ils cessent leur abonnement parce que le journal est insipide ennuyeux et pesant.

S'il publie beaucoup de nouvelles, le public se dégoûte, parce qu'il ne lit que mensonges; s'il les supprime c'est pour cacher les vérités au public.

S'il fait des mots et des nouvelles gais, on dit qu'il a la prétention de faire de l'esprit et s'il n'en fait pas, ils affirment que le journaliste est un vieux qui n'a déjà plus de goût ni d'aptitude pour rien.

S'il publie des articles originaux on dit qu'ils ne valent pas la peine d'occuper leur place dans le journal tant il y a de bons articles excellents à transcrire.

S'il copie on dit qu'il écrit avec les ciseaux.

S'il attaque une collectivité ou un individu, on l'appelle grossier, partiel ou vénal.

S'il insère quelque article agréable aux dames, les hommes lancent des imprécation contre le journal qu'ils traitent de superficiel et insolent.

S'il appuie le gouvernement on dit qu'il désire un subside.

S'il l'attaque, c'est un traîte et un ennemi de l'ordre public.

S'il écrit en un sens libéral, on le qualifie de démagogue; s'il est conservateur, on le traite de flatteur; s'il censure, c'est un rustre.

S'il est toujours dans sa rédaction, on dit qu'il devient orgueilleux, s'il sort ou s'il visite quelqu'un on le qualifie d'intrus ou de bon vivant.

S'il paie ponctuellement ses comptes, il s'enrichit aux dépens du public, s'il ne paie pas bien, c'est un escroc!

Vous voyez qu'il n'est pas facile de contenter tout le monde.

CHEVAUX PERDUS —Une jument jaune de 900 à 1,000 lbs. pas de marque. Une patte de derrière blanche, raie noire sur le dos et tache blanche au front. Deux cicatrices sur la hanche gauche.

Une pouliche, de deux ans, rouge, pas de marque, tache blanche au front, une patte blanche. Toute personne, donnant renseignements qui feront retrouver ces chevaux sera recompensée. S'adresser à Alphonse Lamarche, Legal, Alta.

C'est le temps de renouveler votre abonnement.

CHRONIQUE LOCALE

Monsieur Alex Bonneau est de retour à Edmonton, revenant de Winnipeg où il a passé quelques semaines dans sa famille.

Le Révérend Père Jan, de Calgary, est à Edmonton depuis quelques jours.

M. et Mme. Léo Savard sont revenus ces jours derniers d'un voyage prolongé en Province de Québec.

M. Jos. Tessier est entré au Bureau de Poste de la ville.

M. C. H. Bélanger, de l'Hôtel Cécil, est parti dimanche avec sa famille pour un séjour de quelques semaines à Québec.

M. Jos. Larose, de la maison Larose & Bell, commerçants de chevaux, est parti hier pour Ontario où il achètera plusieurs chevaux, pour le commerce du printemps prochain.

Edmonton a perdu un de ses bons et estimés citoyens dans la personne de M. Alphonse Vaillancourt, décédé à l'hôpital le 16 du courant après 42 jours de maladie. La dépouille mortelle sera transportée à Ste-Marie de Beauce, où aura lieu l'inhumération. A la veuve éplorée, le "Courrier de l'Ouest" offre ses plus sincères condoléances.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Auguste Pelletier, de Montréal, mère de notre ami Monsieur Jules Giles Pelletier de cette ville. Madame Pelletier est morte à l'âge avancé de 80 ans.

Maître Landry, du bureau Gariépy & Landry, est parti mardi pour Dorchester, N. E., où il passera une couple de semaines chez son père, l'Hon. Juge Landry.

Nous attirons la bienveillante attention de nos lecteurs sur l'annonce de la maison Wagar Bros.

La compagnie d'entrepreneurs de pompes funèbres de Moffat, McCoppen & Bull est dissoute. Mr Moffat est maintenant le seul propriétaire de la maison.

Monsieur Léger Lambert, marchand-épicier a fermé son magasin de l'Ave. Jasper pour le transporter au Lac Ste-Anne.

Le Concert Classique qui a eu lieu mardi soir dans la salle de l'école séparée a été un nouveau succès.

Nous avons regretté de voir si peu des nôtres dans l'audience, cependant. Des artistes de la valeur de MM. Lagourgue et Darimont devraient recevoir un encouragement plus sérieux de la part des Canadiens d'Edmonton.

A une assemblée des directeurs de la société de Colonisation de cette province tenue en cette ville aux bureaux du président, Mr J. H. Picard, Mr Wilfrid Gariépy, ayant démissionné comme secrétaire, a été remplacé par M. Louis Arsenault, le sympathique ami du Bureau des Terres.

Naissance. — Madame Brissette, le 8 du courant, un fils qui a reçu au baptême les noms de Alphonse-Emile-Octave. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Brissette, de Morinville.

Nous avons le pénible devoir d'annoncer la mort de Madame Jean Boulanger, décédée à St-Pierre samedi dernier, à l'âge de 51 ans. Mme Boulanger était un poëte de talent dont nous avons déjà publié quelques pièces.

Orignaire de Belgique, Mme Boulanger était au pays depuis quelques années.

Le service a eu lieu à St-Pierre lundi matin et la sépulture à St-Albert, dans l'après-midi.

La défunte laisse une fille à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Monsieur H. Buteau, de Millet, est parti samedi dernier pour les Etats de l'Est, et la Province de Québec, voir les parents et amis laissés en arrière il y a dix-sept ans. Il sera absent trois mois.

A la dernière réunion du Canadian Club, lundi soir, Mr A. G. Harrison a été élu trésorier en remplacement de J. B. Walker, démissionnaire.

Les quelques Canadiens qui ont répondu à l'appel de la Société St-Jean-Baptiste et sont allé entendre la conférence du Rév. Père Emard, jeudi dernier, ont passé une bien agréable soirée. Le sujet de la Conférence était: "Les Tempéraments ou caractères qu'on pérements." Avec l'éloquence qu'on lui connait, le révérend père a parlé pendant une quarantaine de minutes, décrivant dans un style superbe les différents tempéraments aux caractères qu'on rencontre le plus souvent. Dans l'assemblée, plusieurs se reconnaissaient dans les différents portraits décrits, et comme chaque tempérament vis-à-vis de ses qualités particulières a aussi ses défauts, on pouvait voir quelques figures esquissant un sourire... drôle.

Nous regrettons que le temps et l'espace nous manquent pour donner cette semaine quelques extraits de cette intéressante conférence. Nous le ferons dans un prochain numéro.

Nous espérons que la Société St-Jean-Baptiste annoncera bientôt la deuxième de la série de conférences dont elle se propose de faire profiter nos compatriotes.

Nous exprimerons aussi le voeu que les Canadiens répondent en plus grand nombre aux invitations de la Société afin qu'à la prochaine réunion la salle soit remplie, comme elle le devait.

Avant la conférence, jeudi, des morceaux de chant et de piano très goûtés furent rendus par Mme J. A. Lessard et Melles Gariépy et Bérubé.

Société Française.

Vendredi dernier, à 8 hrs. du soir, un groupe de Français, résidant à Edmonton, se réunissaient dans le but de former une association nationale. L'initiative de cette démarche avait été prise par MM. Lebreton et Brutinel et, pour des raisons d'urgence, la réunion n'avait pas pu être annoncée assez longtemps à l'avance.

Ceux de nos compatriotes qui n'ont pas été prévenus sont priés d'excuser l'omission; ce n'est pas la bonne volonté, c'est le temps qui a manqué aux organisateurs.

Malgré le court délai de convocation, une quarantaine de Français se sont trouvés présents, et ont écouté avec intérêt la lecture d'une communication fort intéressante faite par M. Brutinel.

Après quelques remarques formulées par Messieurs Délavault, Lebreton, De Bernis et d'autres assistants, l'assemblée se prononça en faveur de la création d'une Société Française à Edmonton, dont la principale tâche sera d'accueillir les Français nouveaux venus et de leur faciliter leurs débuts dans le pays. La Société se proposera également pour le but de propager les bons rapports entre les Français déjà établis et de leur fournir un moyen de mieux se connaître.

S'il est possible de se concerter avec les autres centres Français de l'Alberta, la société pourra étendre son champ d'action à toute la Province.

Il fut ensuite procédé à l'élection d'un bureau provisoire; MM. Brutinel du "Courrier de l'Ouest" E. Délavault, avocat, G. Lebreton, électricien, et Chs. Lagourgue, professeur de musique, furent nommés à l'unanimité; M. De Vauguyon fut nommé secrétaire provisoire.

Le bureau d'organisation informe tous les Français d'Edmonton et du district environnant, qu'une assemblée générale aura lieu le 15 janvier 1908, pour la constitution définitive de la Société, l'adoption des Statuts, l'élection du bureau définitif, etc. L'heure et le lieu de la réunion seront annoncés en temps utile dans le "Courrier de l'Ouest" qui a fort gracieusement mis ses colonnes à notre disposition. Le Secrétaire provisoire sera heureux de recevoir toutes les adhésions que nos compatriotes voudront bien nous envoyer pour cette oeuvre purement fraternelle et nationale. Tous ceux qui craignant de ne pouvoir assister à l'assemblée d'organisation, et qui auraient quelque idée personnel le à suggérer dans l'intérêt de la future société sont priés d'en informer le secrétaire; toute correspondance intéressante sera lue à l'assemblée.

Ecrire à M. De Vauguyon,

Edmonton, Alta.

AUX THEATRES.

La troupe Fanning-Howard remporte de nouveaux succès chaque soir à l'opéra. Toutes le représentations données jusqu'à présent ont été fort goûtées de toutes les personnes qui ont eu le plaisir de les entendre.

Ce soir, on donnera le joli drame anglais "The Flag of Truce", demain, l'Immortel "Faust," de Geothe et samedi, "Sherlock Holmes."

La semaine prochaine, à partir de lundi, on jouera la fameuse pièce, connue de tous, mais toujours nouvelle et toujours goûtée, "Les Deux Orphelines". Les scènes si pathétiques de cette pièce, se passent à Paris au sixième siècle.

POSITION DEMANDEE.—Jeune C.-F., parlant les deux langues, plusieurs années d'expérience dans un magasin général et tenue de livre, demande position comme commis ou teneur de livre. S'adresser à J. A. "Le Courrier."